# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 5 OCTOBRE 1880. — 54me Année.

**DUFOUR & LIMET, Propriétaires-Editeurs.**

**NOUVELLE-ORLEANS,**
MARDI, 5 OCTOBRE 1880.

Entered at the Post office at New Orleans, La. as Second Class Matter.


POUR PRESIDENT :
WINFIELD SCOTT HANCOCK,
DE LA PENNSYLVANIE.

POUR VICE-PRESIDENT :
WILLIAM H. ENGLISH,
DE L'INDIANA.

**VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR**

Par le shérif, sept terrains avec bâtisses et améliorations, dans le 3ème District, bornés par les rues Mazant, Craps, France et Grands-Hommes.

Par A. V. Vinet, constable, aux Nos 133 et 135 rue des Remparts, effets mobiliers, forge, peinture, etc.

Par Spear & Escoffier, au coin des rues Conti et Bourbon, chez M. J. Anglade. Gages forfaits.
Par O. Valeton, au No 99 rue des Magasins, 25 caisses ail.

## La conférence dans le cabinet du gouverneur.

N'ayant reçu, samedi soir, à une heure fort avancée, qu'un rapport fort incomplet et même erroné sur la conférence entre le gouverneur Wiltz et les membres représentant l'association des capitaines de bateaux à vapeur, nous n'avons pu en rendre compte. Nous reviendrons aujourd'hui sur cette séance où le gouverneur Wiltz, qui présidait, a prononcé une allocution pleine de sens et qui mérite d'être reproduite, car elle représente notre situation commerciale telle qu'elle est, et sous son véritable jour. Le gouverneur a eu le courage de mettre cette situation à nu et d'en déduire les mauvaises conséquences qu'elle a eues pour les valeurs foncières de la ville. Voici cette allocution :

Messieurs, j'ai appelé cette conférence avec les propriétaires de steamboats et autres intéressés financièrement dans ces entreprises afin de consulter avec eux sur les matières qui concernent leurs intérêts futurs et qui affectent sérieusement le commerce de cette ville, aussi bien que les productions rurales d'un vaste et fertile territoire.

Il n'est pas nécessaire d'entrer dans des détails pour démontrer ce que vous savez tous, c'est que le commerce légitime de cette ville a été détourné vers d'autres marchés au point de décourager nos négociants et nos capitalistes; que ce détournement, qui date de plusieurs années, s'accroît sans cesse et qu'il est une des principales causes de la dépréciation des biens fonciers à la Nlle-Orléans jusqu'à concurrence de cinquante millions; qu'il a déterminé l'éloignement de nombre d'excellents citoyens avec leur capital; qu'il a causé une diminution de population sur notre territoire urbain, depuis le recensement défectueux de 1870; qu'il a empêché le placement ici de tout surplus du capital du Nord et de l'Ouest, qui cherche plus que jamais un emploi profitable; qu'au lieu d'être dans une condition de prospérité progressive la Nouvelle-Orléans attend encore la grande reprise commerciale qui s'est fait sentir sur presque toutes les autres villes du Continent; et que ce résultat a eu lieu en dépit de sa situation favorable pour les transports par eau, en dépit du creusement de l'embouchure du fleuve, en dépit d'une série de bonnes récoltes, en dépit d'une très grande demande étrangère pour les produits de la vallée du Mississippi, en dépit de nouvelles communications par voies ferrées, maintenant ouvertes, et d'autres qui seront achevées bientôt, et en dépit de la libération de la ville et de l'Etat par la cessation du gouvernement de l'usurpation et de la fraude.

Sans insister sur ces résultats, je vous ai convoqués ici pour m'aider à en rechercher les causes, et pour savoir jusqu'à quel point la dépression de notre commerce est due aux grands frais de transaction des affaires sur ce marché et par l'intermédiaire de ce marché, et plus spécialement aux frais que coûte l'envoi ici des produits de la basse vallée du Mississippi et de ses affluents. Par votre situation et votre intérêt personnel direct dans l'exploitation du transport fluvial vous êtes nécessairement plus familiers que moi avec tous les détails qui concernent de pareilles opérations, avec les frais qu'elles coûtent et les risques qu'elles peuvent faire courir. Je veux savoir s'il est possible de changer les prix de transport et de passage de manière à empêcher nos produits du Sud d'être expédiés vers d'autres marchés, de manière à engager les marchands du Sud et les planteurs à nous visiter et à faire leurs achats ici au lieu d'aller à St Louis et dans d'autres villes de l'Ouest, afin de mettre nos négociants à même de fournir, comme autrefois, les provisions et les marchandises aux habitants qui ont accès aux voies d'eau fréquentées par nos steamboats, et afin d'encourager les immigrants de cette bonne classe qui cherche des établissements américains qu'elle puisse faire fructifier par ses travaux.

Nos négociants peuvent vendre tout ce dont les planteurs et les consommateurs du sud ont besoin, à des conditions aussi favorables que celles des autres villes, mais on dit que ce qui les empêche de venir ici est le prix du voyage, et s'ils viennent ils ne peuvent acheter à cause des frais que leur coûteraient ces marchandises pour les envoyer chez eux. Je veux savoir de vous s'il n'y a pas de remède pour ce mal et s'il est possible d'abaisser les taux de fret et de passage de manière à empêcher notre légitime commerce d'être écarté de nous et transféré ailleurs.

J'ai donc pensé à instituer cette très amicale enquête pour le bénéfice du peuple de la Louisiane, du Mississippi et de l'Arkansas, aussi bien que pour le bénéfice du commerce et des intérêts de navigation de cette ville. Si le pays prospère et si le commerce de la ville s'agrandit, le service fluvial doit prospérer également. D'abondantes récoltes donnent tous leurs avantages seulement quand elles peuvent être transportées à des prix raisonnables. Si les taux d'ici sont trop élevés, nos produits du sud seront envoyés ailleurs, et ces planteurs, qui ont commencé à expédier leurs produits par d'autres voies vers d'autres marchés, seront lents à revenir aux anciennes pratiques. Nous ne pouvons espérer ni renverser la loi des offres et des demandes qui gouverne le commerce, ni prétendre à faire concurrence à d'autres villes et à d'autres voies de transports qui possèdent des avantages naturels que nous n'avons pas; mais nous devons tirer parti des nôtres, ou bien nous verrons notre commerce passer entre les mains d'étrangers qui le méritent moins, mais qui sont plus ardents et plus obstinés. Je n'ai pas besoin de vous dire que les affaires des steamboats souffriront les premières d'un tel résultat, et c'est pour cette raison que je vous ai appelés à conférer avec moi sur les moyens à adopter pour le détourner. Maintenant, messieurs, je demande à chacun de vous, s'il est possible d'établir à meilleur marché un service de fret et de voyage sur nos eaux du sud, et prévenir par ce moyen le détournement des affaires vers des villes du nord.

Il était impossible de mieux étaler la situation et de mieux poser la question, et en disant que le gouverneur Wiltz a compris le sujet dans toute son étendue et qu'il l'a expliqué en termes lucides pour les hommes d'affaires qui l'écoutaient, nous ne faisons que lui rendre justice. Dans le courant de la conférence, il a cherché encore à s'instruire sur divers détails entièrement de la compétence des hommes de bateaux ou des navigateurs sur nos eaux fluviales, et les renseignements qu'il obtenait n'étant ni précis ni certains, le gouv. Wiltz a fini [illegible] mettre au capt. Kirk une série de [illegible]s auxquelles il sera répondu par [illegible] courant de la semaine [illegible] toutes relatives [illegible] effet le

Avant la clôture de la conférence, le capt. Aiken a lu une communication sur les conditions de navigation de la Rivière Rouge qui, après le Mississippi, est le plus important de nos cours d'eau pour notre ville et pour l'Etat. La navigation, en général, est si difficile sur la Rivière Rouge, qu'elle n'est possible que pour des bateaux de la plus faible classe, et ces bateaux, vu les dangers auxquels ils sont exposés, ont un tarif trois ou quatre fois plus élevé que celui des bateaux du Mississippi. La perte est considérable pour les planteurs de la vallée qui payent ce fret et qui, en outre, sont obligés d'attendre la crue d'hiver dans les eaux de la Rivière Rouge pour envoyer leurs produits aux marchés. Ce tarif et cette attente leur causent chaque année une taxe ou une perte de centaines et de milliers de piastres.

Le capt. Aiken insiste sur les travaux que les Etats-Unis auraient dû faire et qu'ils n'ont pas faits. Les allocations ont été votées, dit-il, et même libéralement votées par le Congrès, mais elles n'ont pas même été employées. On n'a pas plus travaillé cette année que l'année dernière, bien qu'on ait eu quatre mois de temps favorable, et il en résulte pour les bateaux et les cargaisons une perte de plus de $150,000. Avec le double de cette somme, dit le capt. Aiken, on pourrait rendre la navigation de la Rivière Rouge aussi sûre que celle de l'Ohio et du Mississippi. Si les travaux pour améliorer la navigation de la Rivière Rouge sont confiés à un ingénieur des E.-U. il faut qu'il réside à la Nlle-Orléans et non à St-Louis. Du train dont ces travaux marchent, une autre génération n'en verra pas l'accomplissement.

Nous terminerons ce compte-rendu de la conférence en produisant le relevé de l'étendue des pertes subies annuellement par les steamers de la Rivière Rouge. Ce tableau, présenté par le capt. Aiken, est exact de tous points et mérite confiance entière. D'après cela, il est difficile de compter que le tarif des bateaux qui font le service de la Rivière Rouge, puisse être abaissé de beaucoup.

Nlle-Orléans, 1er octobre 1880.

Liste des bateaux de la Rivière Rouge qui ont été envoyés au dock dans les derniers douze mois; réparations rendues nécessaires par les dommages causés à ces bateaux par les obstructions dans le lit de la Rivière Rouge et comptes de dock :

| | |
|---|---|
| Steamer W. J. Behan | $1,270 56 |
| Barge No 1 | 104 95 |
| Steamer Yazoo Valley | 827 85 |
| Steamer Jo Bryarly | 873 14 |
| Barge No 2 | 147 84 |
| Steamer Ashland | 2,950 53 |
| Barge No 3 | 234 20 |
| Barge No 6 | 139 45 |
| Barge No 4 | 200 23 |
| Steamer Bonnie Lee | 695 75 |
| Steamer Alexandria | 579 16 |
| Steamer Danube | 1,118 65 |
| Steamer Silver City | 541 37 |
| Steamer Maria Louise | 7 151 10 |
| Steamer John D. Scully | 352 50 |
| Steamer Kate Kinney | 680 27 |
| Steamer W. J. Behan | 477 83 |
| Steamer Jo Bryarly | 2,190 91 |
| Steamer Ashland | 1,995 73 |
| Steamer Alexandria | 256 58 |
| Steamer Cornie Brandon | 1,500 00 |
| Barge No 3 | 107 38 |
| Barge Cora | 120 54 |
| Steamer Laura Lee | 2,850 00 |
| Steamer Silver City | 550 00 |
| Steamer J. K. Bell | 600 00 |
| Total des frais de dock | $28,904 52 |
| Autres frais encourus en dehors des estimations de dock | $12,000 00 |
| | $40,904 52 |
| Perte du steamer Lee, coulé bas | 12,000 00 |
| Pertes estimées et dommage aux cargaisons | 100,000 00 |
| | $152,904 52 |

Ce total accuse les pertes éprouvées par les bateaux et les cargaisons, sur la Rivière Rouge, par suite d'obstructions, dans les douze mois qui ont expiré le 1er octobre 1880.

Les steamers de la Rivière Rouge sont aussi bien bâtis et aussi forts, cependant, que tous autres bateaux de toute autre ligne au Sud ou dans l'Ouest. En ce moment, le steamer Jo. Bryarly est encore en réparation au dock, ce qui est la quatrième fois que cela lui arrive en moins d'une année.

D'après ce tableau, qui n'est pas rassurant, on voit qu'il est absolument nécessaire de canaliser la Rivière Rouge, car rien ne pourrait suppléer à la navigation de ce cours d'eau, pas même un chemin de fer dont le tarif serait certainement encore trop élevé pour rendre inutile un transport par eau. Si donc les calculs du capitaine Aiken sont justes, et nous n'avons aucune raison de croire qu'ils ne le sont pas, nos représentants au Congrès devraient s'attacher à obtenir du Congrès l'allocation de $300,000, jugés suffisante pour mettre la Rivière Rouge en état d'offrir à nos hommes de bateaux une navigation aussi sûre que celle de l'Ohio ou du Mississippi.

### Affaire Vergnole.

Le juge Tissot a refusé l'injonction sollicitée par M. Vergnole contre la ville dans le payement de certaines licences, par la même raison qu'il avait refusé une injonction contre la ville dans le payement de certaines taxes. La question n'a pas été plus décidée au fond dans un cas que dans l'autre, et il faudra, selon nous, attendre que la ville poursuive le recouvrement de ces taxes et licences, pour que la défense puisse faire valoir ses arguments de droit. Il n'y a en cela rien de surprenant ni de décourageant. Il n'y a rien non plus de préjudiciable dans le délai forcé des procédures. Seulement les demandeurs deviendront les défendeurs ; voilà toute la différence.

H. BILLARD, (ancienne librairie Hébert) coin Chartres et Bienville, annonce qu'il a reçu les numéros de l'*Illustration* et du *Monde Illustré* du 18 septembre.


**Etoffes de saison.**—La maison Danziger annonce avoir reçu une grande variété d'étoffes de saison, entr'autres des cachemires de couleurs unies et tout laine qu'elle vendra à des prix d'une étonnante modicité. Elle invite les dames à venir admirer le linge de dessous qui se façonne dans un de ses départements et qui se distingue par l'élégance de sa coupe et la solidité de sa couture.

**VENANT D'ARRIVER.**

Vaste assortiment de caoutchoucs pour dames demoiselles et enfants. Bottes en chevreaux français, américains et anglais.
Pantoufles pour bals. Escarpins en vernis, pour messieurs. Escarpins bronzés talons **Louis XV.**
Bottes bleues, extra fines, pour enfants.
**Bottes Fauché.** Bottes de **E. C. Burt.** Bottes **Reynolds,** talons Louis XV. Pantoufles pour messieurs, **grande variété de dessins.** Vaste assortiment de souliers lacés, pour dames, demoiselles et enfants.
**Chaussures chevillées, pour campagne.**
Assortiment de chaussures pour messieurs.
Bottes pour bébés **à tous prix.** Bottes claquées.
Bottines pour garçons. **Black Creeks** pour hommes. **Black Creeks** pour jeunes gens. **Black Creeks** pour enfants.
Et quantité d'autres genres.
Déballages toute cette semaine.
**L'Etoile Rouge** coin Canal et Baronne.

**Le Solstice d'été.**

Une grande raison pour laquelle une chaude température est si débilitante est le fait que le corps est épuisé par les travaux de l'année. Il est naturel qu'il en soit ainsi. En conséquence pour résister à cette tendance à l'épuisement il est nécessaire de fortifier le corps, ce qui peut réellement être fait par une ou deux bouteilles du "Safe Tonic" de Warner. Les médecins usent beaucoup de ce remède dans ce but et il est à vendre chez les droguistes dans toutes les parties du monde.


**Le City Item** publie une troisième lettre du col. Charles E. Fenner, sous le nom de Phi. Elle est relative aux dettes de la ville sur lesquelles l'écrivain appelait une investigation, attendu qu'il était urgent de faire une distinction entre les bons titres et les mauvais titres, entre les dettes honnêtes et les dettes frauduleuses, afin d'en présenter le tableau à la Législature. On trouvera cette lettre dans le numéro du 4 octobre du *City Item* et les deux précédentes dans les numéros du 13 et du 24 septembre. Elles sont toutes accompagnées de quelques réflexions du Dr C. H. Tebault.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — Humpty Dumpty a eu son succès ordinaire. Dimanche, la salle de l'Académie était foulée de monde et hier soir, il y en avait à peu près autant. Les trois clowns ou paillasses se sont livrés à des spécialités extraordinaires, qui ont excité la curiosité des spectateurs jusqu'à l'admiration. La vérité est qu'on n'a jamais vu de clowns pareils. Les sœurs Etzeltine, danseuses remarquables, ont été fort applaudies, et les frères Mendoza dans leurs tours de force et d'agilité n'ont pas été moins bien traités par le public. Nous pourrions citer encore plusieurs autres artistes dont le succès éclatant indique pour la semaine les recettes les plus fructueuses que l'Académie ait peut être jamais faites. Humpty Dumpty régnera donc sur l'affiche pendant toute cette semaine, et pour comble de chance, il fait un vrai temps de Théâtre, car la chaleur n'incommode pas.

**Fort Espagnol.**—Le premier des trois grands concerts de cette semaine au Fort Espagnol aura lieu ce soir, sous la direction de W. Borchart, dont l'orchestre opère réellement des merveilles. Nous avons déjà parlé de l'habileté, de la précision et de l'ensemble de cet orchestre qui est véritablement hors ligne. Son répertoire musical est immense, car il s'est exercé à l'exécution d'une foule de morceaux, et ces morceaux ont été choisis dans les compositions les plus estimées et les plus populaires. Nous devons ajouter que ces concerts sont relevés par des solos de cornet comme on n'en avait jamais entendus dans ce pays. M. Rudolph Gewert est de l'école de LaForest, des concerts de Julien, et il serait digne de jouer dans toutes les salles de Paris. Nous n'avons jamais entendu un cornet rendre de plus beaux sons et à la fois faire des notes aussi brillantes. Puisque ce fameux cornet est au Fort Espagnol, c'est donc là qu'il faut aller pour le juger et une fois qu'on l'a entendu on irait beaucoup plus loin pour l'entendre une seconde et même une troisième fois. Le second grand concert aura lieu jeudi et le dernier samedi, irrévocablement.

### Nouvelles de France.

Nous trouvons les nouvelles suivantes dans les journaux parisiens du 21 septembre :

On nous télégraphie d'Ajaccio, 16 septembre, soir :

Ce matin, à neuf heures, le conseil général a tenu une séance publique. Le résultat a été le même qu'hier; les bonapartistes seuls étant présents, le conseil ne pouvait délibérer valablement.

Le président d'âge du conseil ayant reçu un télégramme du ministère de l'intérieur faisant appel au patriotisme du conseil général, a convoqué à nouveau ses collègues. Avant la séance, les républicains se réunirent pour délibérer sur la conduite à tenir.

Ajaccio, 17 septembre.

Hier soir, le conseil s'est réuni. Le secrétaire général de la préfecture était présent.

Le président d'âge [bonapartiste] a pris la parole.

Il a dit que le conseil ne peut continuer à se réunir deux fois chaque jour inutilement, et a rejeté la responsabilité de la situation sur les membres absents.

Il a rappelé en détail les faits qui se sont passés, relevé les termes "comminatoires" dont s'est servi le secrétaire général à la séance du 14, et a fait ressortir que des intérêts nombreux demeurent en souffrance.

Il a terminé ainsi : L'opinion publique sera justement sévère à l'égard de ceux qui, appelés à cette session pour s'occuper des affaires du département, les ont sacrifiées à des préoccupations d'intérêt personnel et ont donné aux populations de la Corse, si respectueuses de la loi, un aussi triste exemple.

Ajaccio, 17 septembre, soir.

Une dernière séance a eu lieu ; les conseillers républicains y ont assisté pour faire preuve de leur désir d'arriver à une entente.

Voici le compte-rendu de cette séance :

M. de Choiseul, député, prenant la parole, déclare au nom des membres républicains que la gauche est prête à prendre part aux travaux du conseil si les bonapartistes se décident à respecter la loi, à ne pas s'arroger le droit de vérifier les pouvoirs de leurs collègues ; mais que les républicains sont prêts à se retirer si on persiste à vouloir discuter l'exclusion de MM. Arène et Franchini.

Le président d'âge expose que dans la nuit il a reçu la visite de deux membres influents de la gauche, que des concessions ont été faites pour la formation du bureau, que la discussion de la motion d'exclusion serait abandonnée si les deux membres "abusivement convoqués" se retiraient volontairement ; mais qu'après trois jours d'attente, les républicains montrant les mêmes résolutions, l'ordre du jour suivra son cours.

M. Pitti Ferrandi, professeur de droit à la faculté d'Aix, a la parole pour soutenir la légalité de la proposition relative à MM. Arène et Franchini.

Les républicains se retirent.

Le discours de M. Pitti Ferrandi est applaudi par les bonapartistes.

Le secrétaire général de la préfecture quitte la salle.

M. Gavini, député, fait constater que le nombre des membres présents est insuffisant pour délibérer.

La séance est levée et l'impossibilité de constituer le bureau étant constatée, les conseillers décident de rentrer dans leurs cantons.

Voici l'article publié ce matin par le *Citoyen* sous ce titre : "le Major de table d'hôte" et dont nous avons fait remarquer le caractère injurieux et scandaleux :

Les cuirassés français *le Friedland* et *le Suffren*, envoyés devant Dulcigno par l'empereur Léon Ier, au mépris de la constitution et de l'opinion publique, viennent d'arriver à Raguse et se tiennent prêts à obéir aux ordres d'un amiral anglais.

Cependant, M. Jules Grévy continue à tirer des lapins. D'épouvantables complications peuvent résulter du coup de tête de M. Gambetta. M. Grévy, véritable major de table d'hôte, ne songe qu'à conserver les bonnes grâces de MM. les membres du conseil des ministres, conseil qu'il veut bien encore présider dans quelques jours, quoique le lapin donne plus que jamais dans les fourrés de Mont-sous-Vaudrey.

Major de table d'hôte, je le répète, pour lequel une question de brandebourg ou de civet semble avoir plus d'importance que la mise en péril même de cette République qu'il ne préside qu'*in partibus*.

Et que va-t-il se passer à ce prochain conseil des ministres ? Pour chasser les terreurs tardives, il est probable que le dictateur du palais Bourbon va s'en improviser le président tout comme au jour où il imposa l'amnistie au cabinet qui le vénère à plat ventre.

Et M. Grévy, heureux de voir ses hôtes tranquilles et rubiconds, retournera à la chasse, profitant des derniers loisirs que lui fait la politique du ventre.

Le grand-duc Constantin, dont nous avons annoncé l'arrivée à Paris, a reçu la visite de M. le comte de Hapnitz, accompagné de tout le personnel de l'ambassade de Russie.

M. le général Pittié et le chef d'état-major de l'amiral Jauréguiberry sont allés présenter leurs hommages au frère du tsar.

Le grand-duc assistera probablement aux manœuvres d'automne. On croit généralement qu'il passera tout l'hiver à Paris.

Le lord-maire est à Paris !

Sir Francis Truscott, gouverneur de la Cité, est arrivé avant-hier soir et est descendu à l'hôtel Continental.

Sir Truscott voyage avec sa femme; il déjeune et dîne seul avec elle, dit-on, ne sort point et jusqu'à présent n'a reçu personne.

Son séjour à Paris ne sera que de courte durée.

### TRIBUNAL CIVIL DE MOULINS.

*Audience des référés.*

L'EVEQUE DE MOULINS CONTRE L'ETAT.

On sait que l'évêque de Moulins, M. de Dreux-Brézé, a refusé de se dessaisir de l'immeuble d'Iseure, qu'il a occupé après le départ des jésuites et qui a été affecté par l'Etat à une école normale de filles.

M. de Dreux-Brézé a introduit une instance en référé, dans l'espoir de voir annuler l'acte administratif qui l'a dépossédé de son petit séminaire. Le tribunal s'est déclaré incompétent, conformément aux conclusions du ministère public conformes à la thèse soutenue par M. Monod, préfet de l'Allier.

### CONSEIL DE GUERRE.

Séant à Rouen.

CONDAMNATION A MORT.

Le conseil de guerre de Rouen vient de condamner à mort le soldat Mathian, du 5e régiment d'infanterie, reconnu coupable de voies de fait sur la personne du sergent Bonfils, son supérieur.

Mathian avait déjà été condamné à mort pour ce fait par le conseil de guerre de Caen, mais il s'était pourvu devant le conseil de révision, qui avait annulé ce premier jugement.

PROCÈS DE PRESSE.

Hier, la 9e chambre a jugé M. Mercier, gérant du *Monde parisien*, prévenu de publication de dessin non autorisé.

Le dessin en question représentant "le théâtre de Mont-sous-Vaudrey", a été présenté à l'autorisation et formellement interdit.

Le prévenu, qui a déjà subi six condamnations pour le même délit, n'a pas répondu à l'appel de son nom.

Le tribunal l'a condamné par défaut à un mois de prison, 500 francs damande et aux dépens.

UN CANAL DE GRANDE NAVIGATION LATÉRALE A LA LOIRE.—M. Sike, membre du conseil municipal de Paris, a présenté dernièrement à ses collègues un projet dont l'idée émane de M. le baron Haussmann et ayant pour objet l'établissement d'un canal de grande navigation latéral à la Loire, avec dérivation sur Paris. Ce canal contiendrait une colonne d'eau suffisante pour livrer à Paris 500,000 mètres cubes d'eau par jour, indépendamment des avantages qu'il offrirait au point de vue des transports. De plus, une fois que l'Etat aura construit le canal projeté de Bordeaux à la Loire, la Seine retrouvera une communication permanente avec la Gironde.

**Chemin de fer du Simplon.**—La direction du comité d'initiative pour le chemin de fer du Simplon, dont le siége est à Lausanne, s'est adressée à la Chambre de commerce de Bologne, pour l'inviter à se prononcer entre le chemin de fer du Simplon et celui du Mont-Blanc, et pour le prier de prêter son appui au projet du Simplon. La Chambre de Bologne s'est adressée à son tour au gouvernement, pour savoir ses intentions sur l'appui qu'il voudrait donner à l'un plutôt qu'à l'autre projet. C'est seulement d'après les vues du gouvernement que la Chambre formulera son avis.

### TRIBUNAL CIVIL DE POITIERS.

LES JÉSUITES DE POITIERS.

Les jésuites de Poitiers, expulsés le 1er septembre dernier, ont introduit une instance auprès du tribunal de Poitiers contre M. le préfet de la Vienne à fin de réintégration dans leur collége.

Hier, le président a rendu une ordonnance aux termes de laquelle il s'est déclaré compétent et a renvoyé les débats au 18.

M. le préfet a pris immédiatement un arrêté de conflit.

**Canal de Suez.**

*Recettes du transit*

| | |
|---|---|
| 11 et 12 septembre | 230,000 francs. |
| 13 et 14 — | 170,000 — |
| 15 et 16 — | 140,000 — |
| Du 11 au 16 septembre | 540,000 francs. |

Le conseil national suisse discute, depuis deux jours, la question de savoir si, en face de la demande signée par 50,000 citoyens, d'une révision de l'article 39 de la constitution, il y a lieu de soumettre au peuple la question d'une révision totale ou d'une révision partielle.

Le conseil fédéral a proposé aux Chambres de soumettre au peuple la révision totale de la Constitution. Il s'est appuyé sur les articles de la Constitution et, à ce propos, il a invoqué l'opinion d'un des rapporteurs de la Constituante en 1848, M. Kern, ministre de la confédération suisse à Paris, qui a rédigé, à propos du droit d'initiative du peuple, un mémoire spécial adressé au département de l'intérieur à Berne.

Un grand nombre d'orateurs ont pris la parole dans les deux sens.

Après trois séances consacrées à ce débat la discussion a été close; et dans un premier vote, par 91 voix contre 23, il a été décidé que la question serait soumise au peuple sous forme générale, c'est-à-dire révision totale de la Constitution.

Un second vote a eu lieu; 97 voix se sont prononcées pour le maintien de la décision ; il y a eu 10 opposants et 10 abstentions.

Au conseil des Etats, la question n'est pas douteuse; la commission se prononce, par 6 voix contre une, en faveur de la décision du conseil national, ce qui implique pour octobre prochain une votation populaire sur la question de savoir si ont veut réviser la Constitution de 1874.

## Nouvelles Télégraphiques.

**Un scandale dans le high-life.**

Si M. Dumas avait retardé de quelques jours la publication de sa dernière brochure il aurait trouvé un nouvel argument dans le fâcheux scandale qui fait maintenant sensation dans les cercles fashionables. L'autre jour, dit-on, un enfant a été déposé à la porte d'un comte par une jeune fille qu'il avait séduite à l'aide d'une promesse de mariage et ensuite abandonnée. La malheureuse femme, qui est bien connue dans la colonie étrangère, menace de brûler la cervelle à son séducteur s'il ne l'épouse pas.

**"Le Tribut de Zamora".**

Le nouvel opéra de Gounod, le *Tribut de Zamora*, a eu hier sa première répétition au Grand Opéra. Il est impossible, d'après les morceaux qui en ont été donnés, de juger de la valeur musicale de l'œuvre. Le compositeur tenait le piano. Le libretto, de MM. d'Ennery et Bréssil, contribuera sans doute beaucoup à assurer le succès de l'opéra si jamais il est représenté. L'action est tirée de l'histoire des Maures en Espagne.

**Actrice naïve.**

Une jolie actrice de l'Odéon vient d'être victime d'un vol important par suite de sa confiance naïve dans la nature humaine. Son protecteur, à qui elle avait bêtement confié ses épargnes s'élevant à 300,000 francs, a tout à coup disparu avec l'argent. La police s'est mise à sa recherche.

**Un nouveau protocole.**

Constantinople, 30 septembre.—Les ambassadeurs des puissances se sont réunis et ont signé un protocole exposant le complet désintéressement avec lequel ils poursuivent l'exécution du traité de Berlin. Les signataires du protocole promettent que dans tout arrangement résultant de leur action commune au sujet du Monténégro, et de la Grèce éventuellement, aucun d'eux ne cherchera aucune augmentation de territoire, d'influence exclusive ou d'avantage commercial non également obtenus par les autres nations intéressées. En dehors du monde strictement officiel cette action est regardée comme une reculade. Parmi les résidents et diplomates anglais et allemands le protocole passe pour un document faible et artificieux.

**La cession de Dulcigno.**

Paris, 29 septembre.—Les nouvelles d'Orient sont contradictoires. Il est difficile de savoir ce qu'ont résolu les cabinets européens. On croit cependant qu'aucun mouvement offensif ne sera tenté par la flotte avant huit ou dix jours. Le changement de front de la Turquie, ajouté à l'hésitation très naturelle des Monténégrins, a été une surprise désagréable. Un simple bombardement ne ferait guère d'impression sur les Albanais, et il est loin d'être certain que les forces combinées à bord de la flotte de Gravosa puissent vaincre la résistance des Turcs et des Albanais alliés, quand même on recourrait à une mesure aussi extrême qu'un débarquement de troupes. Le *Fremdenblatt* de Vienne croit cependant que la flotte bombardera demain Dulcigno.

**La flotte devant Stamboul.**

Londres, 29 septembre—La *St James Gazette* publie la dépêche suivante de Berlin : "La Grande-Bretagne et la Russie demandent que la flotte internationale s'assemble devant Stamboul."

**Le Royaume de Roumanie.**

Londres, 29 septembre—On télégraphie de Bucharest au *Times* que l'idée de faire un royaume de la Roumanie est de nouveau discutée en haut lieu.

**Le gouvernement allemand et le socialisme.**

Londres, 30 septembre—Le correspondant berlinois du *News* dit que le gouvernement prussien a demandé que l'état de siége soit établi à Leipzig et à Hambourg, villes considérées comme des nids socialistes.

Il y a avantage à faire maintenant ses achats de charbon pour l'hiver—Desforges, Moutagnet & Cie.

La *Liberté* raconte les faits suivants que nous publions à titre de curiosité tout au moins :

"L'un des épisodes les plus étranges de la crise ministérielle qui vient de s'ouvrir par la retraite de M. de Freycinet, et qui donne à cette crise son véritable caractère, est celui-ci :

"Le jour même de l'arrivée de M. le président du conseil, M. Gambetta partait pour le département de l'Yonne. Cependant, M. de Freycinet fit demander à la présidence de la Chambre des députés quel jour M. Gambetta reviendrait et à quel moment il pourrait conférer avec lui. M. l'intendant Richard répondit qu'il l'ignorait, et sur la demande qui lui fut faite de télégraphier à M. Gambetta pour savoir quand M. de Freycinet pourrait le voir, il répondit qu'il y avait défense expresse de faire à M. le président de la Chambre aucune communication de cette nature alors qu'il était dans le département de l'Yonne.

"Le vendredi au soir, M. Gambetta rentrait à Paris. Tout aussitôt M. de Freycinet lui envoya son secrétaire particulier pour lui exprimer le désir d'avoir une conférence. M. Gambetta répondit que, partant à six heures du soir pour Ville-d'Avray, il ne pouvait le recevoir.

"N'avions-nous pas raison de dire que tout cela est étrange ? Il est clair que M. Gambetta n'a pas voulu voir M. de Freycinet, dont le sacrifice était résolu par lui depuis le discours de Montauban."


Achetez votre charbon aux plus bas prix du marché, du Grand Lake Coal Co., coin des rues Gravier et Carondelet.

La Cincho-quinine guérit le frisson et la fièvre


Décédé samedi le 25 septembre 1880 à l'âge de 64 ans ANTONIO SCOLARI, natif de Mascengo canton du Tessin, Suisse, et résidant de cette ville depuis 43 ans.
Les journaux du canton du Tessin, Suisse, sont priés de reproduire.

ARMANT—Décédé à la Paroisse St Jacques Vendredi le 1er octobre 1880 JOHN VALERY ARMANT, à l'âge de 59 ans.

Décédée, hier à l'âge de 6 jours à 7 heures du soir MARIE fille d'AUGUSTE MAUMUS. Les parents, les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 4 heures. Le convoi partira de la rue St Pierre, No 263 entre les rues Robertson et Claiborne. Les membres de la Société Française de Bienfaisance sont invités à assister aux funérailles.


PAR O. VALETON.

AIL ! AIL ! AIL !

PAR O. VALETON, encanteur—MARDI, 5 octobre à 11 heures du matin, il sera vendu, au magasin No 99 rue des Magasins,
25 Caisses AIL ESPAGNOL frais débarqué du steamer New Orleans.
Conditions—Comptant. 5oct—1f

**DANZIGER,**
**131--Canal--131**

La Maison Danziger a maintenant un des plus grands assortiments de

**Marchandises pour Robes**

qui aient jamais été mis en vente en cette ville comprenant toutes les nouveautés avec des dessins de Perse de Turquie et de l'Inde.

**Les prix variant de 25 cts. à $2 50 la yarde.**

—AUSSI—

Une grande variété d'ETOFFES DE LAINE et de CACHEMIRE en couleur unie et tout laine à 45 cts et au dessus.

—AUTRES—

ETOFFES POUR ROBES couleur unie, les prix variant de 8 cts. et au dessus jusqu'aux plus belles qualités.

AUSSI

Soieries, Satins, Velours, Franges, Garnitures, Broderies, Eventails, Rideaux en Dentelles, Serviettes, Flanelles, Casimirs, Manteaux, Châles, Couvertures, Bonneterie, Dentelles.

**Nouveautés en Rubans**
**Gants en Peau de Chevreau, tout frais.**

Et tout cela à des prix qui sont sûrs de plaire. Tous les diplômes ont été décernés à notre Département de LINGE DE DESSOUS pour leurs meilleurs genres et leur meilleure couture.

Plus de 300 douzaines ont été confectionnées cette semaine, parmi lesquelles brillaient d'élégants spécimen de travaux d'aiguille, et nous invitons les connaisseurs à venir les examiner.

Les prix ne peuvent manquer de plaire.

ROBES FAITES SUR COMMANDE,
Avec pleine garantie de forme et de genre.
ROBES DE DEUIL,
Faites en huit heures.

DANZIGER & CO.,
No. 131 de la rue du Canal.
3oct—3f

**Fabricants de sucre et Brasseurs.**
**1851..... BONNABEL ..... 1880**
**BI-SULFITE DE CHAUX**

VINGT NEUF ANNÉES consécutives de succès ont établi sans conteste la supériorité du **Bi-Sulfite de Chaux de Bonnabel** sur tous les antiseptiques et agents de défécation et de décoloration qui aient jamais été employés dans le traitement des JUS DE CANNE. Tous les brasseurs du nord et de l'ouest font également usage du bi sulfite.
Demandez les circulaires accompagnées de renseignements à
H. BONNABEL
37 rue North-Peters.
5oct—2m

**On demande.**

UNE gardienne d'enfant expérimentée et constante. S'adresser AUJOURD'HUI, au No 172, de la rue Carondelet. 5oct—3f.

**CINCHO-QUININE**

Les médecins assurent qu'il remplace parfaitement le sulfate de quinine. Il est supérieur comme tonique et ne produit aucun effet désagréable.
Dose, même que le sulfate de quinine.
Envoyé par E J. HART & Co., Nlle-Orléans, par la malle, pour $1 50 l'once.
24avril—4m—V&O—MarJS


**Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.**

POUR LE 4 OCT.—CLASSE No 237.
Tirage de 4 heures P. M.

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 20 | 63 | 73 | 10 | 22 | 25 | 2 | 51 | 13 | 70 | 14 | 49 |

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature ce 4 oct. 1880—4 heures P. M.
ADAM GIFFEN,
LOUIS H. PILIE,
Commissaires.
[illegible]


**NE**

pas économiser quand on peut le faire est un tort dont on finit toujours par se repentir. Le gaspillage, dans un temps de prospérité, est toujours regretté dans l'adversité. Mais que de gens oublient que l'économie est une vertu; c'est ce qui nous engage à leur dire : Si vous

**NÉGLIGEZ**

vos intérêts qui donc les prendra ?

Bien des personnes paient de grands prix pour tant ce qu'elles achètent, par la simple raison qu'elles ne prennent pas au sérieux les annonces des maisons sérieuses. Il y a annonce et annonce. Il y a des maisons qui font plus qu'elles ne promettent, ces maisons ont toujours un grand succès, non

**PAS**

parceque elles annoncent, mais parce qu'elles justifient toutes leurs promesses.

Il arrive souvent que le public accourt à l'appel d'une maison et que rien ne vient justifier cet appel

Il n'en est pas de même du grand magasin de chaussures du coin Canal et Baronne, tous les jours on y fait d'immenses déballages, tous les jours il s'y fait de brillants achats et tous les jours la foule qui s'y porte est plus compacte. C'est dire que cette maison est le rendez-vous de tous ceux qui veulent être bien traités et acheter à bon marché. C'est dire aussi qu'il faut que tout ce qu'on dit de cette maison est vrai puisqu'elle est toujours pleine d'acheteurs. En dehors de la marchandise ordinaire, cette maison contient un assortiment varié et choisi de chaussure extra-fine, fabriquée avec soin et coupée sur les patrons les plus élégants. Le propriétaire de l'établissement ne néglige rien pour rendre agréable le séjour des visiteurs et des acheteurs qui veulent bien l'honorer de leur présence. Pour satisfaire

**VOS**

goûts et votre bourse il n'y a pas un endroit qui puisse mieux vous convenir.

Vous tous qui avez le bonheur de posséder une nombreuse famille, n'oubliez pas toutes les recommandations contenues ici. Les plus pauvres y trouvent chaussures à leur bourse, les riches y trouvent toutes sortes de nouveautés à leurs

**PIEDS.**

Pour accommoder tout le monde la maison ouvre le **DIMANCHE JUSQU'A UNE HEURE**
délivre tous les paquets à domicile expédie des catalogues dans toutes les parties du pays et fait des réductions à toutes les institutions de charité.

**ARTHUR DURIEU,**
PROPRIETAIRE.
3 oct—

**ALBERT VOORHIES,**
AVOCAT,
A transféré ses bureaux au No 3 1/2 rue Carondelet (rez-de-chaussée). 3 oct

**NATTES, NATTES**

Grand assortiment de Nattes de Chine blanches, à carreaux et de divers dessins nouveaux.

**Achetez là où est le plus vaste fonds**

**A. Brousseau's Son,**
MAGASIN DE TAPIS.
17......RUE DE CHARTRES......17
Rideaux en dentelle et Dentelle Nottingham.
STORES DE FENETRES,
Articles de Rideaux,
Articles de Tapisserie.
Venez juger par vous-même de la modicité des prix.
30 mai


**ON DEMANDE**

UN MECANICIEN de première classe pour faire la roulaison d'environ 300 boucauts dans la paroisse St-Jacques. Il devra être capable et sobre. S'adresser à MM. Rykoski & Manadé, 52 rue Decatur. 3oct—3f

**Mechanics' and Traders' Insurance Company.**
No 14 rue Carondelet.
ONZIÈME EXPOSÉ ANNUEL.

CONFORMÉMENT à l'article 12 de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires durant l'année échue le 31 août 1880.

| | | |
|---|---|---|
| Primes de feu | $131,118 70 | |
| Primes de rivières | 63,026 86 | |
| Primes maritimes | 10,191 18 | |
| Primes non acquises, 31 août 1879 | 50,000 00 | |
| | | $254,336 74 |
| A déduire, | | |
| Primes non acquises, le 31 août 1880 | 50,000 00 | |
| Primes remboursées | 3,142 40 | |
| | | $ 53,142 40 |
| Primes nettes acquises | | $201,194 34 |
| Moins : | | |
| Pertes d'incendies | $ 33,157 52 | |
| Pertes de rivières | 20,004 29 | |
| Pertes maritimes | 3,090 33 | |
| Pertes non fixées | 13,000 00 | |
| Taxes et licences | 3,185 00 | |
| Réassurances | 27,816 27 | |
| Réfaction | 16,607 74 | |
| Profits et pertes | 25,190 71 | |
| | $141,051 08 | |
| A déduire l'intérêt, moins les dépenses | 10,231 64 | |
| | | 130,820 02 |
| Profits nets | | $ 70,374 32 |

ACTIF.

| | |
|---|---|
| Billets à recevoir | $341,817 37 |
| Argent en caisse | 32,494 95 |
| Actions de banques, autres actions et bons | 127,370 00 |
| Propriétés foncières | 29,600 00 |
| Harbor Protection Company | 1,600 00 |
| Primes en voie de collection | 24,004 98 |
| | $556,887 30 |

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
LLOYD COLEMAN, Président.
GEO. H. FROST, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nlle-Orléans.
Fait et signé sous serment devant moi, notaire, ce 29e jour de septembre 1880.
CHAS. G. Andry, notaire.

Le Conseil de direction, à sa réunion annuelle, tenue le 29 courant, a résolu de déclarer 10 pour cent d'intérêts sur le capital, 20 pour cent de dividends sur les primes participantes, payable à partir de LUNDI, 4 octobre 1880.

DIRECTEURS.

| | |
|---|---|
| Ed. Allison, | H. J. Mullan, |
| J. A Braselman, | Ed. Nalle, |
| J. D. B Stem, | F. J. Odendahl, |
| Sam. Boyd, | D. L. Ranlett, |
| T J Carver, | G. W. Sentell, |
| J. D. Cobb, | Alex. Schlenker, |
| H. D Coleman, | S. K. Rhea, |
| J. M. Frankenbush, | W. B. Thompson, |
| Ben. Gorman, | J M. Walsh, |
| P. G. Gilbert, | M. Wall, |
| J. D Hill, | T. S. Waterman, |
| Chas. Holloway, | Fred'k Wing, |
| Raoul Jumonville, | C. W. Wood, |
| I. L Lyons, | B. J. West, |
| E. L Moore, | Lloyd R. Coleman. |

5oct—1m DMarJ


LES HERITIERS DE
**J. LEVOIS**
133 rue du Canal.

ONT ouvert un grand assortiment varié d'étoffes pour robes, noires et couleur.

**POUR L'AUTOMNE.**

Ces étoffes sont du dernier et meilleur genre, sous le rapport des nuances, tant en Europe qu'en Amérique.

—AUSSI—

**Bas et linge de dessous,**
**Flanelles et couvertures de laine,**
**Soieries noires et couleur,**
**Satins, Brochés et Velours.**

Le tout offert aux plus bas prix du marché.
3 oct


**L'UNION FRANÇAISE.**

LE Conseil de Direction rappelle aux Français nouveaux arrivés ou autres, que le cours d'anglais gratuit sera ouvert de nouveau à partir du LUNDI, 11 octobre. En conséquence, il prie ceux qui désirent suivre ce cours de vouloir bien venir se faire inscrire au bureau de l'Union, 9 rue St-Louis.
Par ordre de la Direction,
F. TUJAGUE, président.
H. BILLARD, secrétaire. 3oct—3,7,10


**National Bell Telephone Company.**
(Compagnie nationale du Téléphone à cloche.)

AGENCE GÉNÉRALE POUR LES Etats de la Louisiane et du Mississippi

INFORMATIONS complètes et particularités fournies pour l'établissement de communications par le téléphone dans toute ville, station, habitation tout village, atterrissage, etc dans ces Etats. Boîte de Poste 29
W. H. BOFINGER,
Agent général, No 47 rue du Camp.
2 oct—1m


**Bienville Oil Works Co.**—No 31, rue Carondelet Nlle-Orléans 2 octobre 1880.—L'élection annuelle des directeurs de cette Compagnie, selon sa charte, aura lieu dans son bureau, LUNDI, le 11 octobre 1880, de 10 heures à 3 heures. Les actionnaires sont priés d'en prendre note
3oct au 11.

**New Orleans Liedertafel.**—En vue des nombreuses demandes d'invitations déjà faites au Secrétaire de la fête de cette association donnée en l'honneur de nos visiteurs du Texas et de manière à exonérer notre obligeant secrétaire de tout blâme dans le cas où une ou l'autre des invitations ne seraient pas émises, il a été résolu qu'un comité d'invitation spéciale s'entretiendrait sur chaque application et prierait les membres et amis de l'association Liedertafel d'envoyer leurs listes à la Boîte de Poste No 2314.
Le comité d'invitation agira promptement et donnera tout son temps à la considération des invitations. 2oct—2 au 19

**Bureau du Nouveau Jockey Club de la Louisiane,** No 104 rue Canal, Nlle-Orléans 12 juillet 1880.—Les Fair Grounds à louer pour Piques-Niques etc. Privilége de buvette sur la voie cinq piastres pour le reste de la présente année.
Les Asiles d'orphelins et les institutions de charité peuvent avoir gratis l'usage des Fair Grounds pour piques-niques.
G. W. NOTT.
13 juil—3m Secrétaire Trésorier

**BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE.**

Nlle-Orléans 10 septembre 1880.

AINSI que le requiert l'article XI entre le Département des actions hypothécaires et le Département de Banque de cette institution une réunion de tous les actionnaires aura lieu à la maison de banque le MARDI 12 octobre 1880 de dix heures du matin à deux de l'après midi, dans le but de ratifier l'acte No 7 de la Législature approuvé le 9 avril 1880 et d'autoriser le Conseil de Direction à accepter cet acte.

Aussi, pour que les actionnaires du Département Actif de la Banque, Banking Département approuvent les clauses de la Convention faite avec les Détenteurs de Bons et qu'ils votent sur la réduction du capital du dit Département que les Directeurs recommanderont comme propre.
JAS J. TARLETON
11 Sept—1m S M J. Caissier.


**13.....Rue South Peters.....13**
**W. B. DANIEL & CO.,**
Négociants-Commissionnaires et Marchands de
Fruits étrangers et du pays, Noix, Produits de l'Ouest, etc.,

VIENNENT de recevoir et reçoivent constamment : Raisins frais, Groseilles, Prunes, Pommes sèches, Pêches, Citrons, Gingembre, Cerises et Pêches à l'eau de vie, Noix de toutes espèces, Oranges de la Louisiane, Limons de Messine, Pommes Poires, Bananes, Pommes de terre, Oignons, Ail, Choux, etc. 3 oct—3f

**PHARMACIE AMERICAINE.**
235 RUE DU CANAL, COIN BASSIN

CETTE pharmacie vient d'ouvrir avec un assortiment complet de **drogues, produits chimiques et médicaments patentés français, anglais, allemands et américains.** On y trouve un **vaste assortiment de bandages herniaires, de biberons,** de **clyso-pompes** de tous genres. Pèse-sels, pèse sirops pèse liqueurs. Parfumerie fine de Lubin, Coudray et autres maisons, savons fins de toilette d'importation française directe qui seront vendus à des prix excessivement réduits. **Brosserie fine**—Brosses à dents, à cheveux, à habit, à barbe peignes etc. Assortiment complet d'eaux minérales : Eau de Vichy, Appolinaris, Friedrichshall, Hunyadi Janos, Congress etc. vins et liqueurs pour usage médical. Vieux cognac Castillon 1815, vieux Whisky, vin d'Oporto de Sherry, de Madère, véritable genièvre de Hollande. Assortiment complet de tous les articles généralement tenus dans les pharmacies. M. Tibaldi, pharmacien diplômé de l'école de Turin, a charge du département des prescriptions.
9 sept—D Mar J—1a.

**LIBRAIRIE FRANÇAISE.**
**H. BILLARD,**
Successeur de HEBERT & CIE.,
59 Rue de Chartres,
COIN BIENVILLE.

**Grande Reduction de Prix.**

LE MUSÉE DES FAMILLES, volumes 20e à 45e. Chaque volume relié $3 00 réduit à $2 00.
LE MAGASIN PITTORESQUE, années 1870 à 1877. Chaque volume relié $3.00 réduit à $2 60.
HENRI MARTIN, Histoire de France Populaire. 5 volumes, reliure maroquin. Chaque volume se vend séparément, $4.00.
DRIOUX, Histoire populaire de LA SAINTE BIBLE. **Un splendide** volume de 1000 pages **magnifiquement** illustré, belle reliure, $10.00 réduit à $7.00.
Histoire populaire **Contemporaine de France,** 4 volumes, belle reliure, $12.00 réduit à $8.
GUIZOT—L'Hist. DE FRANCE **racontée à mes petits enfants,** 5 volumes splendide reliure, gravures par A. de Neuville. $50.00 réduit à $40.
L'ILLUSTRATION, 2e semestre 1870, 2e semestre 1871, 2 volumes brochés, [Guerre Franco Allemande et Commune de Paris] $12 00 réduit à $6.
**NOTA—Ce recueil se recommande aux amateurs par sa rareté.**

LIVRES D'ECOLES, français et américains.
PAPIERS ECOLIER. **Encre, Plumes, Crayons, Ardoises.**
FOURNITURES pour écoles **à prix réduits.**
PAPIERS PEINTS, PAPIERS PEINTS.
**AU RABAIS.**

Notre maison se charge de reliures de toutes sortes, [genre français une spécialité], à des prix défiant toute concurrence. 27 juin—

**La Grande Fabrique de Chaussures du Sud, établie en 1875.**

CETTE Fabrique, depuis sa fondation, a toujours eu à son emploi un fort personnel d'habiles cordonniers. C'est dû à l'énergie et à l'entreprise de M. JOHN HANSEN, propriétaire de l'établissement.
M. JOHN HANSEN signale à l'attention de ses nombreux clients et du public en général son magnifique assortiment de Bottes et Chaussures pour Hommes, femmes et enfants, et les invite à venir l'examiner avant d'acheter ailleurs.

**JOHN HANSEN,**
Fabrique de Chaussures du Sud,
33 et 35 rue du Canal.
29 sept—6m En face la Douane.


**On demande**

UN GARÇON DE SALLE A MANGER, blanc, qui parlerait le français de préférence. Il devra être muni de bons certificats. S'adresser entre 9 et 11 heures du matin, à la maison coin nord-ouest des rues Esplanade et Derbigny. 30 sept—6f.

**J. V. GOURDAIN, Encanteur**
Bureaux, No 56 rue Royale.

SE charge de la vente de propriétés foncières, meubles, fonds de groceries, vacheries, et de toutes les ventes en général se rapportant à sa profession. Il espère par l'application et la diligence qu'il apportera aux affaires qui pourront être mises entre ses mains, mériter l'approbation de ceux qui l'honoreront de leur confiance.
26 sept au 10 oct incl.

**Leçons d'Espagnol.**

MLLE B. DE MIRANDA continue, comme par le passé, à donner des leçons de langue espagnole, soit à domicile, soit chez elle, rue Jackson, coin Magasin. Elle se chargera également de traductions de l'anglais, du français ou de l'italien en espagnol. 24 sept—15f.

**Soumissions pour fournitures de charbon.**

Bureau du Conseil de Direction des Ecoles Publiques,
Ville de la Nlle-Orléans, 39 rue Bourgogne, 2 octobre 1880

DES propositions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'au **8 du courant, à midi,** pour la fourniture aux Ecoles Publiques de cette ville (conformément au devis enregistré à ce bureau) du charbon nécessaire aux dites écoles pendant la session courante
Le charbon devra être livré de la manière indiquée.
Les paiements seront répartis mensuellement sur la feuille de dépenses des Ecoles.
Le comité se réserve le droit de rejeter les propositions en tout ou en partie
Pour de plus amples informations, s'adresser à ce bureau.
PIERRE LANAUX,
Chairman du Comité d'Achats et de Fournitures.
3 oct—au 8

**AVIS D'ÉLECTION.**

Bureau du Shérif civil, Paroisse d'Orléans.
Nlle-Orléans, 2 octobre 1880.

EN vertu de et sous l'autorité de trois diverses proclamations lancées par son Excellence Samuel Douglas McEnery gouverneur intérimaire de l'Etat de la Louisiane, la première à la date du 31 juillet 1880, la seconde à la date du 7 août 1880, et la dernière à la date du 30 août 1880, ordonnant qu'une élection sera tenue le mardi 2 novembre 1880 de 7 heures du matin à 6 heures du soir, pour les objets suivants, savoir :

1. D'élire des **électeurs pour le Président et le vice-Président des Etats-Unis.**
2. D'élire des **membres du Congrès** pour représenter les divers districts congressionnels de l'Etat de la Louisiane dans le quarante-septième Congrès des Etats Unis
3. D'élire des **officiers de ville** pour la ville de la Nlle Orléans.
4. D'élire **deux recorders** pour la ville de la Nlle Orléans.

Avis est présentement donné qu'une élection sera tenue conformément à la loi No 58 de la session extraordinaire de 1877, le mardi 2 novembre 1880 de 7 heures du matin à 6 heures du soir, dans toute la ville de la Nlle-Orléans et toute la paroisse d'Orléans, en tels lieux qui seront établis par le gouvernement de ville de la Nlle Orléans, dans le but de voter pour les officiers suivants, savoir :

I. **Huit Electeurs** du Président et du Vice Président des Etats Unis, dont deux seront pris dans l'Etat tout entier et dont six viendront des divers districts électoraux de l'Etat
II.—**Deux Représentants** au Congrès pour représenter l'Etat de la Louisiane dans le 47e Congrès des Etats Unis pour le terme de deux ans à partir du 4 mars 1881 savoir
Un pour représenter le Premier District Congressionnel, composé des Troisième, Quatrième, Cinquième, Sixième, Septième, Huitième, Neuvième et Quinzième Wards de la ville de la Nlle Orléans, et des Paroisses de Plaquemines et de St. Bernard ;
Un pour représenter le Deuxième District Congressionnel composé des Premier, Deuxième, Dixième, Onzième, Douzième, Treizième, Quatorzième, Seizième et Dix Septième Wards de la ville de la Nlle-Orléans et des Paroisses de Jefferson, St Charles, St Jean Baptiste, St James.
III. Les officiers de ville suivants pour la ville de la Nlle Orléans, pour le terme de quatre ans savoir
Un Maire
Un Administrateur de Finance
Un Administrateur du Commerce.
Un Administrateur des Améliorations.
Un Administrateur des Assessements.
Un Administrateur de Police.
Un Administrateur des Comptes Publics.
Un Administrateur des Waterworks et Edifices Publics.
IV. DEUX RECORDERS qui occuperont leurs places jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus et qualifiés savoir
Un Recorder pour la Première Cour de District de Recorder composée du territoire compris dans le premier et quatrième districts de la ville de la Nlle-Orléans
Un Recorder pour la Seconde Cour de District de Recorder composé du territoire compris dans le second et troisième districts de la ville de la Nlle-Orléans.
Les dits deux Recorders doivent être élus respectivement par les votants qualifiés des dits deux districts de Cour de District de Recorder.
THOMAS DUFFY
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
2oct—32f


**A. F. WEBER,**
LE TAILLEUR FASHIONABLE bien connu,
A transféré son magasin du No 134 de la rue du Canal au **No 153 de la rue de la Commune** entre St Charles et Carondelet. 1er oct—3m.


**Gages. Gages. Gages.**

JE prie respectueusement toutes les personnes qui me doivent des intérêts arriérés sur des objets mis en gage par eux de venir les payer LUNDI 4 octobre. Tous gages forfaits seront invariablement vendus à l'encan
P. S. La vente commencera LUNDI 4 octobre au coin des rues Bourbon et Conti par l'entremise de MM. Spear & Escoffier
26 sept— J. ANGLADE.


**GRAND DEPOT DE TAPIS**
ET DE
**TOILES-CIRÉES.**
**ELKIN & CO.,**
**100**
**RUE DU CANAL.**

Toiles cirées anglaises et américaines, Linoleum anglais et américain. Nattes coco, Rotin et Napier. Tapis de cheminée et Nattes de l'Inde et de Berlin. Cretonnes françaises, et anglaises. Stores cruse et jutes. Terrys. Rideaux de dentelle Nottingham des derniers genres, Stores de fenêtres.

Tapis Nouveaux dessins avec Bordures

Axminster, Moquette et velours. Corps Bruxelles et tapisserie do, tapis Ingrain et 3 plis.

Corniches et Corniches à tringles, dernier genres de franges à boules.

Dessous de tables anglais et américains de toutes les grandeurs

Assortiment complet de Nattes de Canton blanches, en couleur et de fantaisie.

Articles de tous genres pour tapissiers.
21sept—6m

**PIANOS.**

En choisissant un instrument pour votre famille, soyez certain de vous en procurer un qui résistera au climat et qui, en outre, réunira tous les avantages et vous donnera parfaite satisfaction. Cherchez aussi à acheter à aussi bas prix que possible le meilleur instrument qui se puisse trouver. Arriver à combiner toutes ces conditions est chose simple. Achetez d'une maison dont la réputation est établie, dont la garantie a de la valeur et où on trouve les pianos les plus célèbres.

Le Grunewald Hall est connu dans tout le pays comme le premier magasin de musique, le Quartier Général des plus beaux pianos et orgues fabriqués du monde et aussi ayant la réputation de vendre aux plus bas prix et aux conditions les plus faciles. N'hésitez pas à vous y rendre, les immenses entrepôts sont remplis de pianos de tous genres des célèbres fabriques Steinway, Knabe, Weber, Fischer et des vieux favoris, les pianos renommés dans le monde entier,

**Pleyel, Wolff & Co,**
DE PARIS,

connus ici depuis plus de cinquante ans et n'ayant pas de supérieurs pour leurs sons brillants nobles, leur élasticité de touche et d'action, leur durée sans rivale dans notre climat. Les nouveaux genres qui viennent d'être reçus, sont dans des cadres en fer, une excellente amélioration à leur nombreuses qualités musicales et mécaniques. Prix plus réduits et conditions plus faciles que jamais. Soyez sûr de vous adresser à moi quand vous aurez besoin d'un bon piano et d'un bon orgue. Pleine satisfaction garantie. Vieux pianos achetés ou pris en échange de neufs. Souvenez-vous de

**LOUIS GRUNEWALD,**
GRUNEWALL HALL,
De 14 à 22 RUE BARONNE.
19 sept—

**TAPIS, NATTES,**
**STORES DE FENÊTRES**
Nouvelles Marchandises.
**Les Premières de la Saison.**

VIENT d'être reçu par vapeur et express de New York, un des assortiments les mieux choisis de Tapis, Nattes, Stores de Fenêtres, Toiles-cirées, Rugs, Mats, Rideaux de dentelles, etc., qui aient jamais été reçus en cette ville, et à des prix pleinement 10 pour cent au-dessous de ceux d'aucune autre maison des Etats-Unis.

Ces Marchandises de Choix seront prêtes pour examen MARDI, 14 septembre.

**B. & W. Croner,**
141 rue du Canal, coin Bourbon.
N. B.—Les ordres seront promptement exécutés et le travail fait avec soin. 12 sept—1m


## Spectacles, Bals, &c.

**ACADEMIE DE MUSIQUE**
DE BIDWELL.
92 et 94, rue St-Charles.

Une semaine / Dimanche, / Matinées Mercredi
Commençant / 3 octobre, / Vendredi et Samedi.
Le Favori du Public
NICK ROBERTS.
**HUMPTY. DUMPTY.**
Troupe de Pantomime et Spécialités
3 PAILLASSES 3
La meilleure et la plus grande troupe en Amérique.
LE GRAND GRIMALDI le SEUL DROMIO, Le COMIQUE FEDEO
HARRY LESLIE, le Héros du Niagara, C. W. RAVEL, Mlle SOPHIA RAVEL. Les SŒURS ETZELTINE, Mlle EMILY LULU, Les FRÈRES MENDOZA, Mons CHAS. OMWEG.
Le grand COOL BURGESS (Le comédien suprême d'Amérique)
Nick Roberts Silver Cornet Band, Prof. L. J. Gibler, Directeur.
Des siéges réservés pour toute la semaine sont maintenant prêts.
M. Harry Leslie, le Héros du Niagara, marchera tous les soirs sur une corde tendue du haut de l'Académie à une bâtisse adjacente.
Dimanche 10 octobre—Pour une semaine—Barlow, Wilson, Primrose & West's Mammoth Minstrels. 2 oct


**PHOENIX-HOUSE,**
96 rue St-Charles.
MAISON ATTENANT A L'ACADEMIE DE MUSIQUE
Entièrement réparée restaurée et décorée.
Ouvrira Dimanche, 19 sept., 1880,
son magnifique salon à Quilles.
SALON DE LIQUEUR,
SALON D'HUITRES ;
RESTAURANT ET SALON DE SODA.
D. BIDWELL, Propriétaire.
16 sept—1m


**TROIS**
**Grands Concerts**
AU
**Fort Espagnol**
Mardi, Jeudi et Samedi Soirs.
W. BORCHART--Directeur.
M. Rudolph Gewert, Cor. soliste
M. Richard Kohl, Clarinette "
3oct—7f

**WEST END.**

BUREAUX DU N. O. CITY RAILROAD CO., No. 124 rue du Canal, Nouvelle-Orléans.
A partir de MERCREDI 29 septembre 1880, les trains pour
WEST END
laisseront les rues Canal et Carondelet comme suit :
A 6:15 A. M., 7 A. M., et toutes les heures jusqu'à 8 heures P. M. Le dernier train quittera West End à 9 P. M.
Il y aura le dimanche des trains extra si le temps est beau.
Billet aller et retour seulement 15 cents.
C. R. EVANS,
29 sept— Surintendant.


**VÊTEMENTS.**
COUPE PARFAITE.

LE PLUS VASTE STOCK AU SUD.
CHAPEAUX, VALISES ET OMBRELLES.

AUTOMNE
81 & 83
LEON
**Godchaux,**
RUE
DU
CANAL.
NOUVELLE-ORLEANS.
HIVER.

**Vêtements pour tout le monde**
Costumes de messieurs, de jeunes gens et d'enfants.
Articles de toilette pour hommes.
12 sept—DMarJ


**A vendre de suite**
Pour cause de changement d'affaires.

LE billiard, les accessoires de la barre du café bien connu sous le nom de **Café de Gemsilly,** ainsi que les chaises, tables, etc. Le stock du dit café n'est pas à vendre. Pour plus amples informations s'adresser sur les lieux à la station du chemin de fer de la rue Dumaine, coin Labarre et Bayou. 3 oct—2f

**A vendre pour cause de départ.**
Expressément pour du comptant.

UNE propriété sise près Ocean Springs contenant environ cent acres entourée avec maison et dépendances, puits d'eau salubre, plantée de 1500 jeunes arbres fruitiers tels que pêches, Orangers, pruniers, poiriers, pommiers, vignes, etc.
Pour le prix s'adresser à M. J. Bouchoux, 49 rue St Pierre Nouvelle-Orléans.
3 Oct—2m—D. Me. J.

**Boulangerie à Louer.**
Livraison, 1er novembre prochain.

CETTE BOULANGERIE favorablement connue et bien achalandée depuis plus de quarante ans, dernièrement dirigée par M. Ernest Martin, décédé depuis quelques mois est située rue Bourbon Nos 58 et 60, entre les rues Conti et Bienville, sur deux vastes terrains, avec grande cour, écuries magnifiques, récemment réparées et remises à neuf
S'adresser à QUEYROUZE & BOIS,
Encoignure des rues Bienville et Decatur.
1 oct—1m.

**A VENDRE**
Pour cause de changement d'affaire.

UNE installation complète de vidange, le tout en opération et en bon état avec une des meilleures clientèles de la ville. Chevaux, mulets, harnais, cuves, wagons, pompes, tuyaux et le privilége d'une patente pour l'Etat de la Louisiane, etc., etc.
Pour plus amples informations, s'adresser à
FLAVIUS LEBESQUE
7sept—1m 97 Exchange Alley.

**A Louer.**

LA BOULANGERIE ET USTENSILS DU VIEUX BASSIN située à l'encoignure des rues St. Claude et St. Pierre en face de la Place d'Armes, à des conditions libérales. Le tout en bon état.
Pour les conditions, s'adresser à M. N. Fréchou No 439 rue Dumaine.

**A LOUER.**

Deux agréables résidences situées rue des Remparts Nos 261 et 263, ayant cuve, gaz, waterworks et tous les autres agréments, aussi, plusieurs petites propriétés dans le 2me et le 3me districts. Pour plus amples informations s'adresser à
MANUEL ELLIOT,
19sept 97 rue Douane, coin Royale.

**A LOUER.**

La MAISON No 32 rue St Philippe entre Chartres, S'adresser au bureau de l'Abeille.